

Procès-verbal du conseil d'école du mardi 15 juin 19h

<u>Education Nationale</u> : Présents : Directrice de l'école – Présidente. Trois enseignants de l'école Excusée : Mme Champagnac (Inspectrice de l'Education Nationale)	<u>D.D.E.N</u> Mme Frin	<u>Représentants des parents d'élèves</u> : Présents : FCPE : Mme Legras Sanaâ PEEP : Mme Faucher Elisabeth Indépendants : Mme Boursier Fanny	<u>Conseiller municipal</u> : M. Simonin
--	----------------------------	--	--

1- Fonctionnement du conseil d'école

- Présentation des membres du conseil d'école : Le nombre de membres est réduit compte tenu de la situation sanitaire.
- Désignation du secrétaire de séance : Mme Boursier, indépendant.
- Adoption à l'unanimité du 2e procès-verbal de l'année scolaire 2020-2021

2- Fonctionnement de l'école

- Le protocole sanitaire

Le protocole sanitaire est consultable sur le site du ministère de l'éducation nationale à l'adresse suivante :

<https://www.education.gouv.fr/protocole-sanitaire-des-ecoles-et-établissements-scolaires-annee-scolaire-2020-2021-305630>

Des modifications régulières ont eu lieu durant toute l'année ce qui a montré une belle capacité d'adaptation de l'équipe enseignante et des élèves. Le geste barrière le plus difficile a appliqué pour certains élèves a été le port du masque. Il a été nécessaire de rappeler régulièrement aux mêmes élèves de bien le porter.

Lors des différentes fermetures de classe, les parents ont très souvent été réactifs pour venir chercher et mettre en place la classe à distance. Nous les en remercions.

Les parents d'élèves remercient toute l'équipe enseignante d'avoir su s'adapter tout au long de l'année malgré les conditions très complexes et difficiles.

- Le projet d'école

Le projet d'école 2021/2024 est en cours d'élaboration. Il s'inscrira dans le projet de l'Académie de Versailles. Il sera présenté lors du premier conseil d'école de l'année 2021-2022.

- Le livret scolaire unique

Un mot sera communiqué aux familles pour la consultation des livrets sur la plateforme Educonnect au second semestre.

Ne pas hésiter à se reconnecter plus tard et à utiliser un autre navigateur si les familles rencontrent des soucis de connexion. Pour les familles, n'ayant pas accès à internet, il sera proposé de leur imprimer le livret.

3- Vie de l'école

- Bilan de l'année scolaire

- ✓ Le contexte sanitaire reste difficile mais des actions ont pu voir le jour dans le respect du protocole sanitaire.
- Intervention dans les classes de la Graineterie dans le cadre de l'exposition « les lieux du visible » et visite de cette exposition à la graineterie selon un nombre de créneaux proposé.
- Conférences interactives à l'école pour les trois classes de CP (CPp et CPc : Quelle époque et CPig : L'eau, l'air et le vent) et pour la classe de CM2p (Le changement climatique).
- Sortie à la ferme de Gally pour deux classes de CE1 et deux classes de CE2
- Sortie au musée Fournaise pour une classe de CE1, en forêt pour un CM1 et un CM2
- Pour continuer l'apprentissage de la vie démocratique, les CM2c ont reçu dans leur classe M. le Maire accompagné de Mme l'adjointe déléguée aux affaires scolaires et périscolaires (cf. article sur le site de l'école). Prolongement de cette action pour les CM2c avec une visite de la Mairie de Houilles
- Activité natatoire : cette activité a repris ou non en fonction du contexte sanitaire. Les CP bénéficient de séances du 25 mai au 25 juin. Les CE2, CE1, CM1 et CM2 ont bénéficié de quelques séances. Il est à noter des problèmes de transport avec le car affrété par la municipalité malgré un planning envoyé au prestataire par la Mairie. Quelques séances ont donc été annulées pour un certain nombre de classes. Le respect des distanciations est impossible dans le bassin, aux bords du bassin et dans les vestiaires collectifs.
- Projet de flag rugby pour des classes de CP, CE1, CE2 et CM1 qui s'est clôturé avec un tournoi intra classe.
- Concernant le concours lancé « Trouver un nom pour la place du grand chêne » en voici le résultat : Le Chénou, espace de respiration, de câlins, de paix, de détente. Il est ajouté un poème réalisé par un élève de CM1. Le jury composé d'un parent d'élève élu, de l'adjointe au Maire déléguée aux scolaires et périscolaire, de l'enseignante d'UPE2A et de Mme la directrice remercie l'ensemble des classes et les enseignants pour cette participation active. Les exposés devant le jury furent de qualité. Enfin, il est à noter que les élèves apprécient beaucoup cet espace.
- Comme indiqué dans un mot aux parents, la fête de fin d'année ne peut avoir lieu dans de bonnes conditions. Mais l'équipe enseignante a jugé important que les élèves bénéficient d'une journée « particulière » d'école. Même si ce n'est pas une fête, elle aura tout son intérêt. Lors de cette journée sur le temps scolaire, des photos ou des vidéos seront peut-être prises c'est pourquoi une demande d'autorisation a été faite auprès des familles. L'organisation se fera en interne afin de développer l'autonomie des élèves. Les groupes classes d'un même niveau passeront sur 3 ateliers avec des enseignants différents. Il y aura forcément un

atelier d'arts visuels afin que chaque niveau produise une œuvre commune qui sera ensuite exposée dans le préau. Les chorales se produiront.

- L'association e-enfance est intervenue dans les classes de CM2 ainsi que dans la classe de CM1r sur les dangers d'internet. En tant que parents, ne pas hésiter à faire remonter à l'enseignant de son enfant des situations d'utilisation inappropriée des réseaux sociaux et avoir un regard vigilant sur l'utilisation des écrans à la maison. Pour rappel, de nombreux réseaux sociaux sont interdits aux enfants de moins de 13 ans. Or, nombreux sont les élèves qui ont déjà un smartphone en CM1/CM2 avec des comptes sur des réseaux sociaux.

Les parents d'élèves ont lancé également un email d'information et de sensibilisation auprès de l'ensemble des parents de l'école.

- D'autres sorties sont prévues pour la fin d'année scolaire

✓ **PIRLS**

Ce Programme international de recherche en lecture est une vaste enquête internationale portant sur les capacités de lecture des jeunes élèves et sur les activités de lecture à la maison. PIRLS a lieu tous les cinq ans depuis 2001. En 2021, ce sont 50 pays qui participent à l'évaluation. L'école a été choisie de manière aléatoire et deux classes de CM1 ont été retenues, celles de CM1r et de CM1rr/d.

Tous les élèves de la classe ont passé une épreuve d'évaluation de compréhension de l'écrit et rempli un questionnaire. Par ailleurs, un questionnaire destiné aux parents, a été transmis. Les enseignants et la directrice ont également complété un questionnaire.

Il est à noter que cette étude ne vise en aucun cas à évaluer des élèves à titre individuel. Aucun résultat et aucune donnée ne permettront d'identifier un élève.

✓ **Liaison école/collège :**

Des rencontres ont et vont avoir lieu entre la directrice et les différents collèges (Lamartine et Maupassant) afin d'échanger sur le parcours des élèves. La procédure Affelnet s'est bien passée. Les dossiers d'inscription pour le collège Lamartine et le collège Maupassant ont été transmis dès réception aux familles. Pas de visite compte tenu de la situation sanitaire mais des visites virtuelles sont proposées sur les sites internet des collèges.

• **Bilan RASED**

Les prises en charge ont été conditionnées par des contraintes liées aux conditions sanitaires (pas de mixité des groupes, récréations échelonnées sur les écoles). Il n'y a qu'un seul maître spécialisé à dominante rééducative sur la circonscription de Chatou.

L'enseignante à dominante pédagogique du réseau intervient sur quatre établissements (Velter, Buisson, Bréjeat, Détraves). Elle intervient auprès d'élèves de CP (2 élèves) et CE1 (10 élèves) en petit groupe et ce jusqu'en période 4. Elle intervient également en co-intervention dans la classe de CE1c sur le projet Scriptum (apprentissage de la copie) jusqu'en période 4. Nous remercions Mme Besombes pour son engagement de grande qualité auprès de nos élèves.

L'équipe enseignante a pu solliciter l'aide des deux psychologues scolaires qui exercent au sein de la circonscription. Nous les remercions pour leur aide.

• **Bilan de la coopérative**

A ce jour, le solde de la coopérative est de 17 247 euros. Il faudra retirer les sorties de fin d'année. L'argent de la coopérative a servi principalement aux ateliers, conférences et sorties pour les classes. Elle a permis également le financement de séries de livres pour les CE1 et les CM1, d'investir dans du matériel de manipulation pour la numération et la géométrie pour le cycle 2 et le cycle 3. Un réassort du matériel de jeux pour la cour de récréation (ballons en mousse et petites balles pour jouer à la main) a pu être fait. Enfin, elle permettra de payer des cars pour les prochaines sorties. En effet, avec le contexte actuel une classe = un car. Impossibilité de mettre deux classes dans un même car.

• **La rentrée scolaire 2021**

A ce jour, les effectifs de l'école sont les suivants : CP : 66, CE1 : 86, CE2 : 78, CM1 : 69, CM2 : 74. Total pour l'école de 373. Les inscriptions, suite aux constructions de la rue Bapaume, n'ont toujours pas eu lieu. Beaucoup de familles ont déménagé. Il est possible qu'il y ait une ouverture de classe mais à confirmer en fonction des futures inscriptions. Les chiffres bougeant constamment il a été difficile de prévoir une structure d'école. Néanmoins, à ce jour, ce serait :

3 CP / 3 CE1 / 3 CE2 / 2 CM1 / 1 CE1-CM1 (10-15) / 3 CM2 Afin d'avoir des classes de CP moins chargées et des classes de CE1 également moins chargées. Avec cette structure, nous pourrons accueillir dans tous les niveaux de classes.

Si l'ouverture est actée par le DASEN, la classe s'installera dans la salle du périscolaire en accord avec la Mairie. Pour les inscriptions, la directrice a rencontré chaque parent afin d'expliquer le fonctionnement de l'école.

Concernant l'équipe pédagogique, Mmes Choisnel et Pagès quitteront l'établissement à la fin de l'année scolaire. Merci pour leur professionnalisme et leur investissement au sein de l'école Détraves durant toutes ces années. Mme Devaux et M. Gahnem arrivent sur l'école.

Merci à l'ensemble des AESH qui accompagnent nos élèves à besoins particuliers et qui réalisent un accompagnement de qualité.

Merci aux représentants de parents d'élèves pour leur investissement et leur collaboration pendant toute cette année scolaire encore particulière.

Pas d'information concernant l'installation de VNI supplémentaire dans les classes. Malgré une demande importante des enseignants de tout niveau. Une dotation d'un ordinateur par classe permettrait de mieux travailler les compétences numériques des élèves.

Enfin, ne sachant pas comment va évoluer la situation sanitaire, il est donc difficile de se projeter sur l'organisation des temps de récréation.

4- Périscolaire

Organisation et coordination

Après le départ de Momar, une nouvelle coordinatrice a été nommée sur l'établissement. Il s'agit de Marjorie. Elle est joignable au numéro de téléphone communiqué sur le mot « informations de rentrée » et sur le site de l'école dans l'onglet « coordonnées ».

La directrice et Marjorie se sont rencontrés afin d'organiser au mieux cette articulation. Ne pas hésiter à l'appeler ou à lui envoyer un sms avec la modification d'organisation en lui indiquant, le nom, le prénom de l'enfant et sa classe. Elle se chargera ensuite de prévenir l'enseignant.

Les règles de vie de l'école ont été communiquées à Marjorie afin d'avoir une cohérence sur les deux temps. Les conflits entre élèves ou situations délicates sont communiqués entre le scolaire et le périscolaire.

Les parents d'élèves s'interrogent sur la stabilité de l'équipe d'animation, depuis 18 mois, nous voyons souvent le coordinateur régulièrement changer, quels en sont les motifs ? Est-ce un phénomène uniquement sur l'école G. & J. Détraves ou au niveau de la ville ? Cette instabilité a récemment donné lieu à une multiplication d'incidents sur le temps méridien, avec comme conséquence des enfants fortement agités. Les parents d'élèves souhaiteraient réfléchir avec les équipes de la Mairie à comment gagner en stabilité et en sérénité, sur notre école en particulier.

5- Sécurité et équipement

Sécurité incendie et PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté)

Le système de sécurité incendie est tombé en panne suite à l'orage dans la nuit du jeudi 3 juin au vendredi 4 juin. Les portes coupe-feu sont donc fermées pendant tout le temps du dysfonctionnement. La pièce défectueuse est commandée.

Un exercice de PPMS tempête a eu lieu le 18 mai au matin pendant 20 minutes. L'exercice a été déclenché par la directrice. Cet exercice a été réalisé en respectant les gestes barrières. L'objectif étant de remonter au plus vite à la cellule de crise les effectifs enfants et adultes de chaque classe. L'objectif a été atteint puisqu'en 4 minutes, la cellule de crise disposait de l'ensemble des effectifs.

Travaux

- Un projet de réfection du bureau de la directrice, d'une réorganisation de la salle des maitres, de création d'un bureau pour les coordinateurs (maternelle et élémentaire) à côté de celui de la directrice est en cours.
- Installation d'un préfabriqué sur la partie herbe du terrain d'évolution suite à la création de la 6^e classe à Casanova. Les travaux de démolition ont été rapides et n'ont pas trop perturbé malgré le bruit important.
- L'équipe enseignante souligne que l'école n'est pas adaptée aux élèves à mobilité réduite. Une réflexion devra être entamée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10

A Houilles, le 15 juin 2021

La secrétaire, Fanny Boursier

La présidente
La directrice de l'école